



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 4 mars 2014

## Agenda

### Lundi 10 mars

-9h30 : Hommage à **Bruno Neveu**, Gde salle des séances.

-15h: **Marianne BASTID-BRUGUIÈRE**, membre de l'Académie : « *Les sciences morales et politiques dans l'horizon du monde chinois.* »

### Lundi 17 mars

-15h: **Pierre DEMEULENAERE**, professeur à l'Université Paris-Sorbonne : « *Les sciences morales et politiques dans la culture anglo-saxonne.* »

-Comité secret

### Lundi 24 mars

-15h: **Michel LE MOAL**, membre de l'Académie des sciences : « *Neurosciences, une longue route vers la maturité* », Gde salle des séances.

### Lundi 31 mars

-15h: **Daniel ANDLER**, professeur à l'Université Paris-Sorbonne : « *L'apport des sciences cognitives* »

### Lundi 7 avril

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h: **Anne FAGOT-LARGEAULT**, membre de l'Académie des sciences : « *Sur la recherche en psychiatrie* ».

### Lundi 14 et

**Lundi 21 avril** : Pas de séance.

### Lundi 28 avril

-15h : **Philippe MONGIN**, professeur à HEC, directeur d'études au CNRS : « *Le rôle des mathématiques dans les sciences humaines* ».

### Lundi 5 mai

-15h : Installation de **Mario MONTI** comme membre associé étranger, Coupole de l'Institut (sur invitation).

### Lundi 12 mai

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Jean BAECHLER**, membre de l'Académie : « *Tableau raisonné des sciences morales et politiques* ».

## Séance du lundi 3 mars

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 10 février, le président **Bernard Bourgeois** a fait l'éloge de son confrère **Alain Duhamel**, élu le 10 décembre 2012 au fauteuil VII de la section Histoire et Géographie, puis il a laissé la parole à celui-ci afin qu'il lise sa *Notice sur la vie et les travaux de Jacques Dupâquier*, son prédécesseur à l'Académie.

Bien que n'ayant jamais rencontré Jacques Dupâquier, Alain Duhamel en a livré un portrait très documenté, déclarant en introduction : « En me plongeant méthodiquement dans sa biographie et dans son œuvre, j'ai découvert un personnage que je définirai par trois caractéristiques majeures : un grand savant, un travailleur acharné, heureux de l'être, qui se levait tous les matins à 5 heures et ne cessait son labeur qu'à l'heure du dîner, enfin un militant né, passionné, opiniâtre, assumé ; le tout avec une chaleur humaine attestée par tous ceux qui m'ont parlé de lui, ici et ailleurs. »



Après avoir évoqué les origines familiales et l'enfance de Jacques Dupâquier, né le 30 janvier 1922 à Sainte-Adresse (Seine-Inférieure), ses études, sa participation à la manifestation du 11 novembre 1940 sur les Champs-Élysées, son engagement dans la Résistance dans les rangs des FTP communistes, puis, après la guerre, ses voyages en URSS, où « il constate avec effarement les absurdités de la gestion bureaucratique, les cruautés du système policier, les aberrations de la politique agricole », et enfin sa rupture avec le Parti communiste, Alain Duhamel a fait état d'une soudaine « illumination », selon les termes mêmes de son prédécesseur à l'Académie, qui a conduit Jacques Dupâquier à devenir l'un des plus éminents contributeurs à la science de la démographie historique.

À propos de la grande thèse de Jacques Dupâquier sur « La population rurale du Bassin parisien à l'époque de Louis XIV », soutenue à l'âge de 55 ans, Alain Duhamel a parlé d'un « travail considérable [...] dont les conclusions impressionnent, [...] célébré par Pierre Chaunu dans sa préface, encensé par les critiques [...] et] salué par François Lebrun comme "l'ouvrage de démographie historique le plus important depuis vingt ans" ». Mais l'orateur a aussi évoqué le « nombre impressionnant de livres [publiés à partir du début des années 80], plus marquant les uns que les autres, la plupart relevant d'une œuvre scientifique de très haut niveau ».

Sans négliger l'engagement militant de Jacques Dupâquier pour la protection du Vexin français, où il vivait, Alain Duhamel a terminé son éloge en évoquant l'Académicien heureux que fut Jacques Dupâquier, dont l'épée était gravée de la devise « *Beatus laborans* ».

## Honneurs et distinctions

**Jean Tirole** est le lauréat du prix Erwin Plein Nemmers 2014 en économie, l'une des récompenses en économie les plus prestigieuses aux États-Unis, décernée par l'université américaine Northwestern en reconnaissance de contributions majeures à de nouvelles découvertes ou au développement de nouveaux modes d'analyse. Jean Tirole a notamment été distingué pour « *ses contributions à la théorie économique et leurs applications à la finance, l'organisation industrielle et l'économie comportementale* ».

## Hommage à Bruno Neveu

- Le lundi 10 mars, dans la Grande salle des séances, un hommage sera rendu à **Bruno Neveu**. Sous la présidence de **Laurent Stefanini**, ministre plénipotentiaire, correspondant de l'Académie, **Xavier Darcos** prononcera à 9h30 l'allocution d'ouverture, puis interviendront successivement **Jean-Louis Quantin**, directeur d'études à l'EPHE, sur « B. Neveu et le Saint-Office » ; **Lucien Bély**, professeur à Paris-Sorbonne, sur « B. Neveu et l'histoire diplomatique » ; **Jean-Michel Leniaud**, directeur de l'École nationale des Chartes, sur « B. Neveu et le XIX<sup>e</sup> siècle » ; **Francesco Margiotta Broglio**, professeur émérite à l'université de Florence, sur « B. Neveu et l'Italie » ; **John Rogister**, professeur émérite à l'université de Durham, correspondant de l'Académie, sur « B. Neveu et l'Angleterre » ; **Jean-Robert Armogathe**, directeur d'études émérite à l'EPHE, correspondant de l'Institut, sur « B. Neveu et le catholicisme ». Les conclusions seront assurées par **Marc Fumaroli**, de l'Académie française.

## À lire

- Numéro 6 du *Bulletin de l'Académie des sciences morales et politiques* contenant les discours prononcés sous la Coupole le 18 novembre 2013 par le président **Bertrand Collomb** sur « la France dans le monde » et par le secrétaire perpétuel **Xavier Darcos** sur « Tacite à l'Académie : les sciences morales et politiques au miroir de l'Antiquité », le palmarès de l'Académie en 2013, mais aussi un dossier répondant à la question « Le monde à court de ressources ? ».

- **Jean Tulard** : *La police parisienne entre deux révolutions (1830-1848)*, Paris, CNRS Éditions, "Biblis Histoire", 2014, 192 pages. Présentation par l'éditeur : « De simple rouage du ministère de la Police générale sous la Restauration, la Préfecture de Police devient à partir de 1830 une grande administration, dont le chef dispose d'un pouvoir presque aussi étendu que celui du ministre de l'Intérieur. Elle s'adapte aux bouleversements d'une capitale où l'effervescence sociale et les menées séditeuses maintiennent les forces de l'ordre sur le qui-vive. Mais ses attributions ne se réduisent pas à la traque des criminels et des conspirateurs. Problèmes de voirie, librairies et imprimeries, théâtres, cultes, hygiène publique : la police se confond avec l'administration de la ville. Une bureaucratie se constitue, un corps de police en uniforme est établi. Personnage influent et redouté, le préfet de police devient un conseiller écouté de la Couronne. En faisant revivre, de 1830 à 1848, l'histoire de cette puissante administration qui inspira Balzac, Hugo, Stendhal et Eugène Sue, Jean Tulard raconte avec talent le Paris d'avant la révolution haussmannienne.

- **Rémi Brague** : « Euthanasie : digne et dépendant », sur le site *Le Figaro.fr* en date du jeudi 6 février. Extrait : « Il existe une Association pour le droit de mourir dans la dignité, qui milite pour l' "euthanasie" et le suicide assisté. À entendre ce nom, qui ne voudrait en devenir membre? Mais à y réfléchir, je garde mon bulletin d'adhésion. Il serait inutile. J'en fais déjà implicitement partie depuis ma naissance. Et je n'ai nul besoin de réclamer comme un droit ce que je possède déjà de toute façon comme un fait. En effet, je suis membre de droit d'une société plus large qui s'appelle l'espèce humaine. Or, tout homme étant digne, la mort de tout homme est digne. C'est notre regard sur le mourant qui peut la croire indigne. Ma propre mort ne sera pas nécessairement agréable ou paisible. Je souhaite bien sûr qu'elle ne soit pas trop douloureuse ou angoissée. J'aimerais, comme nous tous, mourir soigné, entouré, accompagné. Mais ma mort sera de toute façon digne. Ma dignité, nul ne peut me l'ôter. Elle tient à ce que je suis une personne, non à l'état dans lequel je me trouve. L'ennui est que l'on fait voyager sous le pavillon de la "dignité" toute sorte de marchandises de contrebande. On s'y réfugie quand on est à cours d'arguments juridiques, comme il y a quelques années, quand on a interdit le jeu du lancer de nains. Plus grave est la confusion de la dignité avec la maîtrise, avec la revendication d'indépendance. Perdre le contrôle sur soi-même, ce serait perdre sa dignité. Auquel cas, le suicide planifié serait la mort la plus "digne" parce qu'il me permettrait de tout contrôler, de décider et d'exécuter moi-même, et de ne pas tomber dans la dépendance d'autrui. [...] On dit parfois qu'un vieillard est "retombé en enfance". Expression profonde. Cela ne veut pas nécessairement dire qu'il devient gâteux, mais qu'il est dans une situation analogue à celle de l'enfant qu'il faut nourrir et changer. Bien sûr, l'enfant va grandir, et le vieillard mourir. Leur situation de dépendance va dans des directions opposées. Mais comme telle, elle est la même. Retomber en enfance, cela veut dire aussi monter au statut de ce qui, comme l'enfant, mérite le respect maximal. Sous son apparence fragile et souvent repoussante, le vieillard rayonne de dignité. Il devient l'objet d'une exigence de respect sans condition. Il n'est plus capable de fournir aucune prestation. Tout "donnant-donnant", matériel ou affectif, est exclu. Il ne lui reste plus, pour qu'on s'interdise de le supprimer, que sa dignité d'être humain. Que l'on souhaite en finir par un suicide est, à tout le moins, excusable. Le suicide présente en effet ce paradoxe d'être à la fois peut-être condamnable, mais en tout cas respectable, deux qualifications qui s'excluent partout ailleurs. Mais honte sur nous si nous ne sommes pas capables de faire sentir à ceux qui en sont tentés que leur dignité ne dépend pas de ce qu'ils font (même si c'est se supprimer), mais de ce qu'ils sont. »

## À savoir

- À l'occasion de la 5<sup>e</sup> édition de « Paroles de Fondations », organisée le lundi 3 mars par l'Institut de France à la Fondation Simone et Cino del Duca, le secrétaire perpétuel de l'Académie, **Xavier Darcos**, a participé à une table ronde consacrée à « l'art de distinguer » qu'animaient **François d'Orcival**.

- Au cours de l'Entretien inter-académique sur « les limites », organisé le lundi 3 mars par les Académies des sciences morales et politiques, des sciences et des beaux-arts, **Mireille Delmas-Marty** a traité des « limites de l'anticipation juridique. Précaution, innovation, responsabilité » et **Jean Baechler** des « limites cognitives en anthropologie ».

- **Mireille Delmas-Marty** a participé à un débat intitulé « la démocratie face à ses ennemis », le samedi 8 février, à la présidence de l'Assemblée nationale dans le cadre de la 23<sup>e</sup> « Journée du livre politique ».

- **Ghislaine Alajouanine**, correspondante de l'Académie (section Morale et Sociologie), a assuré la présidence du comité d'experts qui est intervenu le mardi 11 février au Palais Brongniart, aux « Hid Health Innovative Days » consacrés aux « innovations du futur pour transformer la santé ».